

# L'INTELLIGENCE RÉELLE AU SERVICE DU MONDE VIRTUEL

*par Pamela Meil*

L'Europe est hantée par un spectre, celui de la numérisation. L'évolution des nouvelles technologies, en particulier le big data, les algorithmes et l'intelligence artificielle, a fait naître un débat sur l'avenir du travail et ses répercussions sur les travailleurs.

**L**e débat est dominé par la peur, notamment parce que les tendances relatives à l'évolution technologique vont dans le sens de pertes d'emplois massives. Les prévisions sont très variables : le pourcentage de pertes d'emplois se situerait quelque part entre 6 % et plus de 50 %. De même, il n'existe pas de consensus quant aux catégories de travailleurs qui seront touchées : on prévoyait dans un premier temps que les emplois peu qualifiés seraient les plus concernés, en particulier dans le secteur manufacturier. Mais les avis divergeaient quant à savoir si les effets consisteraient principalement en des remplacements ou des suppressions, et donc s'ils entraîneraient essentiellement des pertes, des glissements vers d'autres compétences et métiers, ou plutôt une augmentation réelle des nouveaux emplois et métiers.

L'une des hypothèses avancées quant à l'incidence du progrès et des mutations technologiques sur le travail est celle du processus par

| Les projections sont-elles fiables ? Sous-estiment-elles ou ignorent-elles les effets que la société pourrait avoir sur la technologie ?



“

*Il reste possible  
de choisir entre  
automatisation  
et expertise*

”

étape. Dans ce scénario, fondé sur l'observation des vagues technologiques antérieures, l'introduction initiale d'une nouvelle technologie conduit rapidement à des suppressions d'emplois. Des problèmes de mise en œuvre se posent alors. Ils nécessitent un revêtement partiel et une adaptation, offrant ainsi aux travailleurs qualifiés des perspectives d'emploi. D'autres visions plus pessimistes de l'avenir incluent de plus en plus des catégories de travailleurs autrefois considérées comme moins vulnérables aux assauts des technologies numériques et de la numérisation. On reconnaît à l'intelligence artificielle, aux processus d'adaptation autonome et aux algorithmes d'auto-optimisation la capacité de remplacer de nombreux types d'emplois hautement qualifiés, et même des métiers créatifs.

Une autre évolution qui devrait avoir d'importantes répercussions sur les relations de travail est le rôle du big data et des algorithmes via des plateformes. Dans l'univers des plateformes, la relation entre le travailleur et l'employeur s'effectue via un intermédiaire (la plateforme) qui, au moyen d'algorithmes, associe les tâches à des travailleurs ou clients, contrôle et évalue les performances. Outre la totale opacité du processus, ce système n'offre guère de recours aux travailleurs puisqu'il n'existe pour ainsi dire pas d'action collective ni de pouvoir de négociation et que, le

plus souvent, ils ne connaissent pas leurs employeurs, lesquels sont généralement injoignables.

L'une des caractéristiques du monde numérique – souvent négligée, alors qu'elle représente un véritable défi pour les travailleurs et les autorités de réglementation – est la tendance à la consolidation et à la concentration des activités. Cette tendance est principalement due au fait que des acteurs puissants tendent à dominer la sphère, et à écarter les concurrents et les petits acteurs en marginalisant leur présence et leur visibilité. Il est donc beaucoup plus difficile pour les travailleurs et leurs représentants de se défendre.

Dans les débats, l'Europe est souvent dépeinte comme un acteur à la traîne dans la course au développement de technologies clés. Leurs répercussions inévitables sur le travail et l'emploi doivent être contrôlées, atténuées ou évitées. Il est vrai qu'à l'heure de la mondialisation, les pionniers de la technologie et les acteurs qui dominent le marché mondial sont généralement avantagés lorsqu'il s'agit de définir le cours de l'évolution. Mais pas nécessairement parce que ces évolutions sont inévitables, immuables ou même optimales. L'analyse de vagues technologiques bien plus anciennes a démontré de manière convaincante l'adaptation des technologies à la société. Par exemple, les réfrigérateurs sont aujourd'hui électriques et n'émettent donc qu'un vrombissement, contrairement à ceux alimentés au gaz plus bruyants. Cette évolution est due en grande

partie au sens aigu des affaires, au pouvoir économique et au lobbying efficace de Thomas Edison.

Quel rôle le gouvernement et le secteur public peuvent-ils donc jouer dans la résolution des défis qui nous attendent ? Les gouvernements, à travers leur capacité de financement et de réglementation, se doivent d'agir au moins à deux niveaux. Tout d'abord, ils doivent soutenir les technologies et les organisations du travail qui favorisent le développement des compétences. Il reste possible de choisir entre automatisation et expertise. Ensuite, ils doivent protéger les travailleurs dans un environnement où les conditions et les relations de travail sont définies par des acteurs toujours plus puissants, notamment dans l'économie des plateformes. Pour garantir la durabilité du travail (en termes de sécurité, de santé et de rémunération) et la viabilité des systèmes sociaux, il faut trouver de nouveaux moyens d'inclure dans la réglementation le nombre croissant de travailleurs indépendants et d'effectifs à la demande. Quelques pas ont déjà été faits dans ce sens, mais il reste beaucoup à faire.



**> AUTEUR**

**Pamela Meil** est directrice et chargée de recherche à l'Institute en sciences sociales de Munich. Dans son dernier ouvrage, *Policy Implications of Virtual Work*, elle aborde une tendance clé dans le domaine du travail et de l'emploi.

*#Digital #UE Quel rôle le gouvernement et le secteur public peuvent-ils jouer dans les défis qui nous attendent ?*

**@Pamela Meil**

